

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°2-2026 Mars | 1 €



MEETING INTERNATIONAL



**CONTRE
LA GUERRE**



L'éditorial de Magali Lardeux

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
CGT-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 1230 S07 442
Directrice de
publication :
Magali LARDEUX

Sommaire

- 2/3 Édito de Magali Lardeux/
- 4 Manifestation aux urgences du
CHU d'Angers
- 5 AG FO CHU d'Angers -
- 5/6 Les agents d'Angers
pendant les inondations
- 6 AG UDR 49
- 7 Interview Hubert Lardeux -
Vvv 3 Pays de la Loire
- 8 Grève dans les
Blanchisseries du CHU et du
CESAME
- 9 Interview de Marie Laborde
- 10 Journée des trésoriers de
syndicats
- 11 Journée internationale des
droits des femmes
- 12 AG des PCET
- 13 Soutien aux iraniens
- 14 Défense des liberté
démocratiques
- 15 Grève générale le 12 février
1934

L'offensive militaire
déclenchée le 28 février
par les gouvernements
Trump et Netanyahu
contre l'Iran marque une
escalade sans précédent
vers la marche à l'abîme. Les
bombardements massifs en
IRAN n'ont rien à voir avec la
volonté de libérer un peuple
qui manifestait massive-
ment ces derniers mois pour
s'émanciper. Ils sont liés aux
intérêts économiques de
l'impérialisme américain
dans la région, notamment
pétroliers.

L'UD FO 49 apporte son soutien aux peuples victimes des guerres et donc au peuple Iranien et Libanais comme elle l'a fait pour le peuple Palestinien ou encore le peuple Vénézuélien, Russe ou Ukrainien ...

Elle est attachée au droit à l'auto-détermination des peuples et à la devise PAIN - PAIX - LIBERTÉ.

Face à une situation faisant peser les plus graves menaces sur l'ensemble des peuples, elle a pris l'initiative d'un **rassemblement devant la Préfecture mer-**

credi 18 mars pour porter ces revendications, faisant l'unité avec CGT, FSU, Solidaires, UNEF et Union Etudiante. Elle sera également à la manifestation régionale du 28 mars en solidarité avec la Palestine qui aura lieu à Angers.

Les déclarations syndicales, les rassemblements et manifestations réclamant « De l'argent pour l'emploi et l'Éducation, pas pour la guerre et l'occupation ! » se multiplient aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce, au Liban, en Irak, en France...

Cela ne fait que confirmer l'urgence à regrouper les forces prêtes à agir concrètement pour arrêter l'engrenage infernal de la guerre au plan mondial et l'importance de la préparation à tous les niveaux du meeting international contre la guerre qui se tiendra le 20 juin à Londres. Plusieurs syndicats de base ont d'ores et déjà réuni leurs instances pour élire une délégation.

Une aide interprofessionnelle de 100 euros par délégué, sur justificatif a été adoptée. Afin de préparer cette échéance, des meetings ont lieu à Nantes (1er

avril), Lyon (2 avril) et Paris (3 avril), à l'occasion de la venue de John Rees (cofondateur de « Stop The War ») et d'Alex Gordon (ancien responsable du syndicat RMT). Pour le meeting du 1er avril à Nantes, un bus de 83 places est réservé par l'UD et partira d'Angers.

De plus en plus de syndicats FO prennent des initiatives pour combattre concrètement les dispositifs gouvernementaux visant par exemple à militariser l'École et embrigader la jeunesse, comme nos camarades de la FNEC FP-FO qui demandent le retrait du guide « Acculturer les jeunes à la défense » des établissements scolaires ou l'arrêt de la multiplication des classes défense ; mais aussi dans l'industrie où se développent la production d'armes (Scania, Valeo, Renault...) ou encore dans les administrations.

C'est ainsi que l'UD est allée soutenir les Camarades de France Travail le 11 mars devant la Direction Générale de Nantes contre la mise en place d'une « force spéciale défense ».

En France, le président Macron s'aligne sur l'admi-

nistration Trump. Les milliards coulent à flot pour l'armement alors que les hôpitaux, l'École, les services publics répondant aux besoins vitaux de la population manquent de tout. C'est l'application de lois de finances 2026 qui font plus de 30 milliards d'économies dans les services publics, suppriment 4000 postes dans l'Education Nationale, 515 postes à France Travail, empêchent le bon fonctionnement des hôpitaux, ...

La situation sociale est de fait, explosive : le prix du gaz et du pétrole s'envole à 2 euros le litre d'essence. La mise en œuvre d'une politique d'austérité avec l'augmentation des forfaits hospitaliers depuis le 1er mars vise à faire économiser 450 millions d'euros à la Sécurité sociale en transférant une partie des dépenses vers les organismes complémentaires. Les règles concernant le versement des allocations familiales se sont durcies. Il faut désormais verser cinquante eu-

ros pour toute procédure Prud-hommes...

Tout cela dans un contexte, de remise en cause des libertés syndicales et démocratiques, remise en cause des CESER, remise en cause du 1er mai comme jour férié ...

L'Union départementale a soutenu les soignants grévistes des urgences aux côtés du syndicat FO du CHU d'Angers. Elle a appelé la population à se mobiliser le 14 février de la Mairie vers la Préfecture. La manifestation a fédéré près de 500 manifestants. Nous sommes également allés porter notre soutien aux enseignants grévistes et aux lycéens de Joachim du Bellay mobilisés contre les suppressions de postes...

Nous serons aux côtés de tous ceux qui combattent les conséquences du budget 2026 et de la LFSS 2026 !

Nos syndicats obtiennent des vic-

toires grâce à l'action syndicale comme récemment le SPASEEN-FO 49 ou grâce au rapport de force comme à VYV3 PDL pour les ergothérapeutes et psychologues de St Claude qui ont obtenu 12 à 18 jours de repos garantis... Pour autant, le combat contre la politique qui paupérise dangereusement les travailleurs, devra trouver une réponse interprofessionnelle d'ensemble.

C'est pourquoi l'UD appelle ses syndicats à poursuivre le développement du syndicalisme libre et indépendant, à poursuivre la réunion des assemblées générales et les réunions de salariés pour qu'ils décident des moyens d'action à mettre en œuvre pour faire aboutir les revendications.

Avec plus de 10 millions de pauvres dans ce pays, l'heure n'est pas à siéger dans des conférences sociales ou accepter des cadres qui visent à réduire encore les droits des travailleurs,

l'heure est à l'organisation du rapport de force pour l'augmentation des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans, la défense de la sécurité sociale, des services publics, des conditions de vie des salariés !

MEETING INTERNATIONAL

CONTRE LA GUERRE

NANTES

Salle festive Nantes Nord - 73 av. du Bout des Landes
MERCREDI 1^{ER} AVRIL - 19H15

Inscrivez vous dans le bus réservé par l'UD par mail ou auprès de Sylvie et Coraline au secrétaire de l'UD

Il partira du parking de Carrefour St Serge à 17h15.

Le rendez vous est fixé à 17h et le retour prévu aux alentours de 23h.

ACTUALITÉS

Manifestation à l'appel des urgences du CHU d'Angers



Le samedi 14 février 2026, 450 manifestants ont répondu à l'appel des urgences du CHU d'Angers, en grève depuis le 19 janvier avec les syndicats FO et SUD Santé. C'est un succès, les grévistes ont pu mesurer le soutien dont ils bénéficient.

Appuyée par notre Union Départementale et Solidaires, la manifestation a rejoint la préfecture depuis la Mairie d'Angers, portant les revendications des soignants des urgences dans une ambiance combative. La santé est l'affaire de tous.

Cette forte mobilisation, organisée en seulement une semaine, démontre que le sujet des urgences est capital pour la population. C'est un enjeu d'accès aux soins pour tous les Angevins et au-delà, celui de pouvoir être soigné dignement et en toute sécurité.

Après avoir rencontré M. Béchu, président du conseil de surveillance, c'est à la Préfecture que les soignants ont porté leurs revendications et dénoncé des conditions indignes de prise en charge des patients.

Les revendications doivent être entendues

Les pouvoirs publics, le Maire d'Angers, l'ARS, tous ont les don-

nées de la situation. Il faut désormais que les revendications soient entendues par la direction du CHU qui, jusqu'à maintenant, a choisi le bras de fer. Répondre seulement par un renfort pour le nettoyage des toilettes et la gestion des poubelles, des repas froids pour les patients relève du mépris pour les soignants et ne répond pas à leurs réels besoins ni à ceux des patients.

Les soignants l'ont dit et répété: « Nous ne lâcherons pas! »

-des lits d'hospitalisation pérennes supplémentaires pour permettre 40 hospitalisations par jour,

-la création d'un poste Aide-Soignant aux urgences 24h24 et 7j/7.

A la préfecture, les prises de paroles se sont enchaînées ainsi. Après celle du syndicat FO du CHU (dont vous trouverez des extraits ci après et du syndicat SUD du CHU, l'UD, nos camarades de Nantes, Mayenne, du SNMH FO, des RVO ont apportés leur soutien au grévistes !

Vous trouverez ci dessous un extrait de la prise de parole de nos camarades du CHU:

«Les urgences implorent et ce n'est pas le simple fait d'une épidémie hivernale. NON, car c'est désormais toute l'année que les patients remplissent les couloirs faute de places dans les services,

conduisant à des décès inacceptables. Ce n'est plus possible de continuer ainsi.

Ce n'est pas la grippe qui est à l'origine de cette situation, ce sont les politiques de santé qui ont poussé les hôpitaux à s'adapter aux restrictions budgétaires toujours plus importantes. C'est le manque de lits d'aval, fermés au nom du virage ambulatoire à marche forcée, au nom de la baisse des dépenses publiques, alors que les profits des actionnaires, eux, ne cessent d'augmenter.

C'est en toute connaissance de la situation, que la loi de financement de la sécurité sociale de Macron/Lecornu a été adoptée. Elle qui prévoit encore 4 milliards de moins pour la santé en 2026, quand dans le même temps, ce sont 7 milliards de plus qui sont prévus pour l'armement. En deux quinquennats Macron, c'est près de 40 000 lits d'hospitalisations complètes qui ont été fermés en France, alors qu'en parallèle, le budget des armées a quasiment doublé.

Rappelons qu'en 2018, l'ARS imposait au CHU d'Angers un contrat de retour à l'équilibre conduisant à la fermeture de plus de 100 lits d'hospitalisations conventionnelles et à la suppression de dizaines de postes dans les services de soins. Ce sont CES lits qui manquent aujourd'hui.

En 2025, la direction du CHU a déployé de nouvelles mesures contre le personnel pour réaliser 2,7 millions d'euros d'économies ; STOP.

Nos collègues des urgences ont raison de résister, de ne pas accepter cette situation, de refuser de dire que c'est une fatalité, tout comme nos collègues ARM du centre 15 et nos collègues de la blanchisserie ont raison de faire grève pour l'amélioration de leurs conditions de travail.»

EN DIRECT DES SYNDICATS

AG FO CHU d'Angers



Le vendredi 30 janvier, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle du syndicat FO du CHU d'angers sous la présidence de Mélanie Massé, Secrétaire générale du Groupement Départemental FO Santé.

134 camarades étaient présents, c'est la plus forte participation à une AG pour le syndicat, signe de sa dynamique.

Les camarades sont revenus sur les nombreux combats menés et les victoires obtenues par Force Ouvrière, dans un contexte marqué par :

- L'austérité : plan d'économies sur le CHU, loi de financement de la sécurité sociale prévoyant 4 milliards de moins pour la santé, budget de l'état passé au

49-3.

- L'inquiétante marche à la guerre : courses effrénées à l'armement, conflits meurtriers dans le monde et l'importance d'œuvrer à la paix, à la solidarité entre les peuples et les travailleurs.

- Une grève reconductible aux urgences du CHU qui concentre les problématiques des hôpitaux : le manque de bras et de lits.

Les Ambulancier sont revenus sur la bagarre menée pour maintenir l'organisation des équipes de nuit, un camarade du service de soins intensifs de cardiologie sur la victoire pour le retour des congés volés par la direction, une infirmière d'oncopédiatrie sur la victoire pour l'obtention de la prime de soin critique, des camarades des urgences sont revenus

sur leur grève en cours...

Le rapport moral et d'activité a été voté à l'unanimité.

Le rapport de trésorerie, ainsi que les tarifs 2026 ont également été adoptés à l'unanimité. Le syndicat continue son développement et a dépassé les 580 adhérents en 2025, excellente nouvelle dans la préparation des élections dans la fonction publique

L'assemblée générale a élu à l'unanimité les 40 camarades qui ont candidaté pour le conseil syndical

Le conseil syndical se réunira le 17 mars et élira en son sein le bureau.

Les membres de la commission des conflits ainsi que de la commission de contrôle des comptes ont été élus eux aussi à l'unanimité.

Les agents d'Angers en première ligne pendant les inondations doivent être remerciés !

Les agents ont répondu présents lors des inondations, nos camarades ont écrit au Maire pour lui demandé l'attribu-

tion d'une prime exceptionnelle :

«Monsieur le Maire-Président, Les crues que viennent de connaître Angers et son agglomération ont

mobilisé de très nombreux agents territoriaux. Sur le terrain, dans les services sociaux, techniques, d'accueil, de sécurité, de propreté, des collègues ont accompagné la popu-

EN DIRECT DES SYNDICATS

lation parfois tard le soir, le week-end, et surtout dans l'urgence. Les Angevins ont pu compter sur le service public de proximité. Et celui-ci a tenu. Force Ouvrière tient d'ailleurs à saluer les agents, et toutes les personnes impliquées. En ce qui concerne les agents territoriaux, une question simple se pose aujourd'hui.

Lors de la mise en place de la CIA (Complément indemnitaire annuel), Force Ouvrière avait exprimé son opposition : un dispositif au « mérite », exposé à l'arbitraire et aux appréciations subjectives. Vous nous aviez alors répondu qu'un maintien était nécessaire, notamment parce qu'il pourrait servir dans des situations exceptionnelles, pour reconnaître l'investissement d'équipes mobilisées lors d'événements hors norme

comme la tempête Xynthia de 2010, l'exemple des crues vendéennes ayant même été cité.

Aujourd'hui, la question n'est plus théorique face à cette dernière catastrophe naturelle :

Événement exceptionnel

Mobilisation exceptionnelle d'agents

Continuité du service public assurée
Les agents ayant protégé les équipements publics, sécurisé les sites, géré les urgences sociales et techniques, procédé au nettoyage et à la remise en état, parfois en horaires décalés et sous pression, entreront-ils dans ce fameux cadre exceptionnel ?

Si tel n'est pas le cas, dans quel cadre la CIA exceptionnelle serait-elle mise en application ?

Force Ouvrière souhaite donc savoir

si la collectivité entend appliquer ce qu'elle avait elle-même présenté comme la justification de la mise en place de ce dispositif.

Car, vous l'aviez indiqué : la CIA devait permettre « de reconnaître un investissement professionnel ou collectif exceptionnel » (Délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2019)

Nous avons aujourd'hui l'événement. Les agents sont là. Il ne manque plus que la reconnaissance.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et CCAS.»

AG de l'UDR 49 le 10 Février



L'assemblée générale de notre union départementale des retraités du Maine-et-Loire vient de se tenir le 10 février, sous la présidence de Paul Barbier, secrétaire général adjoint de l'UCR.

Notre union départementale était naturellement représentée. 35 militants ont participé.

La situation générale internationale et nationale avec la militarisation de l'économie au détriment des services publics et des droits collectifs des salariés a été largement discutée, comme la situation et les conditions de vie des retraités.

Il y a un effet un constat unanime pour prendre en compte à la fois la dégradation des conditions de vie des retraités (désindexation des retraites comme dans la fonction publique, blocage des retraites, augmentation des complémentaires, difficultés croissantes dans l'accès aux soins, affections de longue durée mises en cause, etc.), mais aussi les annonces et menaces pour les prochains mois (suppression de l'abattement fiscal de 10 %, franchises médicales, etc.)

La discussion a aussi porté sur notre responsabilité dans cette situation parce qu'elle nous oblige.

Pour donner du poids à nos revendications, pour se faire entendre des instances officielles en toute indépendance, mais aussi des autres organisations, il est aujourd'hui indispensable de renforcer la syndicalisation des retraités.

L'Assemblée générale a décidé de proposer une circulaire commune, UDR-UD ayant pour objet de mettre à l'ordre du jour de toutes nos instances (syndicats, Union Locale, commission administrative) cet objectif spécifique de développement qui repose d'abord sur les syndicats.

À l'issue de la discussion, les instances ont été renouvelées. Les rapports adoptés à l'unanimité.

Le représentant de l'UD, Benjamin Delrue, secrétaire adjoint et aussi secrétaire général du syndicat du CHU est longuement revenu sur la situation dans la santé, mais aussi sur les combats en cours dans différents secteurs.

Paul Barbier a conclu la réunion en revenant sur la situation générale faite aux retraités et sur les relations au sein du G9

INTERVIEW

Hubert Lardeux, représentant de l'UD au CESER refuse la cogestion

Hubert Lardeux siège au Conseil Economique Social Environnemental Régional. Il y fait entendre la voix du syndicat Force Ouvrière, mais rappelle l'indépendance du syndicat vis-à-vis des pouvoirs politiques. Cet ancien instituteur, militant au Snudi FO a intégré le CESER il y a 2 ans.

Hubert Lardeux, le CESER c'est quoi exactement ?

Le Conseil Economique Social Environnemental Régional est un organisme consultatif émanant de la région, créée par la loi du 5 juillet 1972. Il est saisi pour donner son avis, avant délibération par le Conseil régional, sur les différents documents budgétaires (orientations, budget, budgets supplémentaires, compte administratif) de la Région, sur les stratégies et les orientations générales. Cette assemblée consultative, qui se compose de 120 conseillers, est censé représenter la société civile avec trois collèges; celui du patronat, celui des organismes et association et enfin celui des syndicats. Six personnes qualifiées nommées par le préfet de région viennent compléter l'instance. Les personnes sont désignées pour 6 ans et se réunissent plusieurs fois par an pour examiner et voter des avis. Côté organisations syndicales sur les 38 représentants du collègue

des syndicats, sont présents 15 représentants de la CFDT, 5 pour la CGT et 6 pour Force Ouvrière.

Mais concrètement que fait le CESER ?

Par exemple le CESER conduit des études sur les mobilités des salariés, les évolutions du rapport au travail, l'égalité femmes/hommes, ou encore sur l'arrivée de l'intelligence artificielle. Le CESER se compose de plusieurs commissions. Ainsi je suis élu au bureau et je siège dans deux commissions. Il en existe six et il y a un camarade FO dans chacune. J'interviens comme titulaire pour la commission Économie – Emploi – Recherche – Innovation et je suis associé à la commission Infrastructures – Mobilités – Infrastructures de l'Information et de la Communication – Énergies. Chaque conseiller titulaire prend part aux votes. Il existe également les commissions santé, aménagement des territoires, éducation-formation, culture-patrimoine-sport-tourisme.

Donc FO participe aux votes ?

Le syndicat Force ouvrière est présent pour exposer son point de vue, mais refuse de voter. Notre organisation syndicale ne veut pas être intégrée dans les décisions politiques de la Région. Notre mission est de défendre les intérêts des salariés, de porter les revendications, pas de faire de la co-construction et de valider les



décisions politique de la région. En fait, siéger nous permet de voir comment cela fonctionne, de voir les budgets, d'avoir des informations. Par exemple, nous avons eu connaissance des projets de suppression de postes d'infirmiers sur la région. Cependant, c'est un travail important. Il faut étudier des dossiers qui font parfois près de mille pages pour pouvoir poser des questions ou demander des compléments. L'Assemblée nationale, dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la vie publique, pourrait être tenté de supprimer les CESER et de les transformer en conseil de développement. Alors, les organisations syndicales n'auraient plus de légitimité pour y siéger. Il faut rester attentif sur ce dossier.

VYV3 Pays de la Loire

Forfait heures : une première victoire des salariés et de FO

Cest une première victoire qui démontre une nouvelle fois une réalité simple : rien ne se gagne sans mobilisation des salariés.

Depuis plusieurs mois, la direction tentait d'ignorer l'accord sur

le temps de travail signé en juillet 2025 concernant le forfait heures des psychologues et des ergothérapeutes.

Cet accord prévoit pourtant clairement des modalités d'organisation du temps de travail et des compensations pour les salariés

concernés.

Face à cette situation, les salariés se sont mobilisés avec le soutien de FO. La pétition lancée a rapidement rassemblé de nombreux collègues et la perspective d'une mobilisation plus large, pouvant aller jusqu'à la grève, a été clai-

EN DIRECT DES SYNDICATS

rement posée. Parallèlement, la direction a été interpellée et des interventions ont été portées dans les instances. Le message était clair : un accord signé doit être respecté.

Cette mobilisation a fini par payer. La direction a dû reconnaître l'existence de cet accord et ouvrir la voie à son application.

Il s'agit d'un premier recul de la direction, mais aussi d'un signal important : lorsque les salariés s'organisent collectivement, il devient beaucoup plus difficile pour

l'employeur d'ignorer ses obligations.

Cette victoire est d'abord celle des psychologues et des ergothérapeutes qui ont décidé de ne pas rester isolés. Elle montre que la solidarité entre salariés et l'action syndicale permettent de faire bouger les lignes.

Pour FO, ce résultat confirme une conviction simple :

les droits des salariés ne sont jamais garantis sans organisation collective et sans syndicat pour les défendre.

Cette avancée doit maintenant être consolidée et étendue à d'autres catégories de salariés (kinés, diététiciens, psychomotriciens...). FO restera particulièrement vigilante afin que l'accord soit appliqué pleinement et durablement.

Une chose est sûre : ce premier résultat doit en appeler d'autres.

Plus les salariés seront nombreux à s'organiser, plus il sera possible d'obtenir de nouvelles améliorations des conditions de travail.

Grève dans les Blanchisseries du CHU et du CESAME



Plus de 70% des agents des blanchisseries du CHU et du CESAME étaient en grève aujourd'hui faisant suite à une 1ère journée de grève le 10 février pour laquelle la direction n'avait répondu à aucune revendication.

D'ici quelques mois, ces deux équipes intégreront une nouvelle blanchisserie commune sur le site du CESAME dans le cadre de la fusion des deux blanchisseries. Cette fusion entraîne au passage la suppression de 15 postes, la perte de jours de RTT, des modifications d'horaires, le changement de lieu de travail pour les agents du CHU, etc.

Moins de postes et toujours plus de contraintes

A l'heure actuelle les blanchisseries ne travaillent pas les jours fériés et les équipes revendiquent la même organisation pour le futur. Lors de la 1ère journée de grève, la direction avait estimé que nos collègues n'auraient d'autre choix que de les travailler en quasi-totalité. Dorénavant elle s'engage à favoriser l'anticipation de l'activité les jours précédents ce qui pourrait éviter aux équipes d'être mobilisées les jours fériés sans garantie concrète à cette étape.

Par ailleurs, la direction refuse la proposition des équipes de réduire de 15 minutes la pause du midi pour permettre de réduire la

journée du vendredi comme cela se fait actuellement. Ce refus est incompréhensible !

C'est une revendication qui ne coûte rien...

Une nouvelle journée de grève votée

Malgré quelques avancées qui restent à être formalisées, les propositions faites ne répondent pas aux revendications portées par nos collègues pour envisager l'ouverture de la nouvelle blanchisserie avec sérénité.

Suite à une assemblée générale des grévistes des deux services, il a été décidé à l'unanimité d'une nouvelle journée de grève et de mobilisation.

INTERVIEW

Interview de Marie Laborde

Bonjour Marie peux tu te présenter ?

Je suis Marie Laborde, j'accompagne les demandeurs d'emploi au sein de France Travail et je suis syndicaliste au sein de Force Ouvrière depuis 2017.

Quelles sont les conséquences de la loi plein emploi à France travail ?

Depuis 2025, nous appliquons la loi Plein Emploi dans les agences France Travail. La loi Plein Emploi rend obligatoire l'inscription à France Travail de tous les bénéficiaires du RSA accompagnés par le Conseil Départemental et de leurs conjoints, des jeunes accompagnés par la Mission Locale ou encore des travailleurs en situation de handicap accompagnés par Cap Emploi.

Ces personnes n'avaient pas d'obligation d'inscription à France Travail auparavant. La loi Plein Emploi impose également aux demandeurs d'emploi la signature d'un contrat d'engagement. Dans ce contrat d'engagement, le demandeur d'emploi s'engage à réaliser 15 heures d'activités de recherche d'emploi par semaine. Si le demandeur ne respecte pas son contrat d'engagement, il peut se voir supprimer l'intégralité de ses allocations sur une période de 4 mois.

L'application de la Loi Plein Emploi a plusieurs conséquences pour les demandeurs d'emploi et les agents. D'une part, les demandeurs d'emploi, pour ne pas perdre leurs allocations, sont sous pression pour réaliser leurs activités de recherche d'emploi quitte à accepter n'importe quel poste sur les métiers en tension. Métiers en tension qui sont sous-payés et dont les conditions de travail sont souvent déplorable. D'autre part, la charge de travail des agents a considérablement augmenté dans les agences. Les agents portent également la responsabilité de la signature du contrat d'engagement tout en y voyant aucun intérêt. Ils évoquent une perte de sens au travail très

importante.

En parallèle de la mise en place de la loi Plein Emploi, nous sommes très impactés par les mesures d'austérité imposées par le gouvernement à coup de 49.3. Pour France Travail, ce sera 515 postes supprimés dont 16 en région Pays de la Loire en 2026. Ne nous leurrons pas, cette baisse de moyens est intégralement liée à l'augmentation des budgets alloués à l'armement voulue par le Gouvernement Macron/Lecornu. Comme tous les autres services publics, France Travail n'est pas en reste : faire plus avec moins. Heureusement, les agents ne sont pas dupes et réclament des moyens supplémentaires comme à Luçon, en Vendée, où 80% du collectif était en grève le 10 mars 2026. Ils demandaient 3 postes supplémentaires et les ont obtenus après deux séances de négociation menées par FO sur le piquet de grève. Le rapport de force a payé !

Qu'est ce que la force spéciale défense que l'Etat veut mettre en place ?

Comme les circulaires Vautrin demandant aux hôpitaux publics de se préparer à un conflit ; il est demandé à France Travail de mettre en place une Force Spéciale Défense chapeauté par une Générale de l'armée à compter d'avril 2026. La Force Spéciale Défense, c'est quoi ? Les agents vont devoir orienter un maximum de demandeurs d'emploi, si possible jeunes, vers les métiers de l'industrie de l'armement. La Loi Plein Emploi citée plus haut pourra les contraindre, par crainte de perdre leurs allocations, à accepter l'innacceptable. C'est un tournant et une remise en cause de nos valeurs. On assiste à une véritable militarisation du service public de l'emploi à l'image des classes défenses au sein de l'Education Nationale.

Pourquoi vous mobilisez vous le 11 mars ?

La section FO France Travail Pays de la Loire rejette en bloc cette mi-



litarisation. France Travail ne doit jamais devenir le bras armé de la politique va-t'en guerre du gouvernement. C'est pour cela que nous avons appelé à un rassemblement devant la Direction Régionale le 11 mars 2026. Et c'est aussi pour cela que la section FO France Travail PDL appelle à participer massivement aux meetings contre la guerre du 1er avril à Nantes et à celui du 20 juin à Londres. Nous souhaitons nous investir pleinement dans l'organisation de ces deux meetings. Nous étions, donc, présents à la réunion de préparation des meetings, le 10 février 2026 au sein de l'UD.

Pourquoi en tant que militante syndicale il est important pour toi de se positionner contre la guerre ?

En tant que syndicaliste, je serai présente à Nantes et à Londres. Prendre position contre la guerre, c'est refuser la barbarie. C'est se mobiliser pour tous les travailleurs de ce monde qui subissent de plein fouet les conflits armés et qui sont très souvent en première ligne. Se mobiliser contre la guerre, c'est se battre contre les budgets d'austérité. Se mobiliser contre la guerre, c'est lutter pour la sauvegarde de nos services publics et de nos emplois y compris à France Travail.

Je terminerai mon propos en reprenant les mots de Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix et syndicaliste, que je fais mien : «L'union des travailleurs fera la paix dans le monde».

EN DIRECT DES SYNDICATS

Journée des trésoriers de syndicats



Anthony Kerdreux (trésorier de l'UD) accompagné par Laure Chebardy (trésorière adjointe) animait une journée de formation des trésoriers des syndicats de l'UD le 6 février dernier.

26 camarades, du privé et du public, étaient présents. Vous trouverez ci-dessous un échange avec Olivier Hamonnier, Valérie Gandon et Laure Chebardy.

Bonjour les camarades, pouvez-vous vous présenter ?

Olivier : Je suis DS FO de la Laiterie Tessier et Trésorier du Syndicat depuis son implantation dans l'entreprise soit 16 ans.

Valérie : Je suis Trésorière du Syndicat FO des enseignants des Lycées et Collèges du Maine et Loire

Laure : Je suis Laure Chebardy et je suis secrétaire du Syndicat des personnels administratifs de l'Education Nationale du Maine et Loire et de la Sarthe. Je suis aussi Secrétaire Nationale du

Spaseen, et, trésorière adjointe de l'UD depuis 2021. J'ai été trésorière de mon syndicat de base de 2013 jusqu'à 2019.

Comment résumez-vous la journée ?

Olivier : C'était agréable d'échanger entre trésoriers et de partager nos différentes expériences quelques soit la taille de notre syndicat. On compare nos pratiques et on apprend les uns des autres.

Valérie : C'était un agréable d'échanger entre nous et valoriser nos actions car nous sommes des militants de « l'ombre ». C'est journées permettent aussi de répondre grâce à nos échanges aux questions qu'on pourrait se poser

Laure : Les formations à l'UD sont toujours intéressantes car interprofessionnelle, cela évite le corporatisme. C'est l'expression de la solidarité ouvrière et les échanges permettent mettre en avant la luttes des classes.

Comment appréhendez-vous votre rôle ?

Valérie : La trésorerie syndicale ce n'est pas juste de la comptabilité. C'est important dans le développement de l'organisation et dans la politique syndicale. C'est la base de notre indépendance d'action.

Olivier : L'avantage d'être DS c'est que je passe partout dans la boîte et que les camarades me connaissent tous, cela facilite la collecte des cotisations quand les camarades connaissent le trésorier avant tout comme un militant !

Un mot pour la fin,

Olivier : La journée d'aujourd'hui c'est aussi une raison de plus pour venir à l'UD et échanger entre militants, c'est ce qu'il y a de plus enrichissant.

Laure : Notre rôle c'est aussi de former et trouver les futur trésorier et trésorier adjoint de nos syndicats.

26ème
Congrès
confédéral
Dijon
20-24 avril
2026

FO

la paix par la justice sociale

Congrès Confédéral 2026

Notre congrès confédérale aura lieu dans un peu plus d'un mois. Ce moment de démocratie syndicale est essentiel dans la vie de notre organisation. Il permettra de faire le bilan des 4 années écoulées et de donner le mandat au futur bureau confédéral pour les 4 années à venir.

Les camarades se rendant au congrès confédéral, souhaitant organiser des covoiturages peuvent se rapprocher de l'UD.

ACTUALITÉS

Journée internationale des droits des femmes



Le gouvernement Macron avait décrété l'égalité hommes-femmes comme « *une grande cause nationale du quinquennat* » ... À ce sujet, comme sur bien d'autres, l'hypocrisie des gouvernements **MACRON est totale.**

Toutes les projets et mesures qu'ils imposent à coups de 49-3 - quand ils ne sont pas sauvés in extremis par leurs partenaires politiques - sont de véritables déclarations de guerre contre les droits et les acquis des travailleurs, de leur famille et particulièrement des femmes, **à commencer par la contre-réforme des retraites 2023 dont FO demande toujours l'abrogation.**

Les injustices sont exacerbées d'une manière générale et pour les femmes d'autant plus. Inflation, blocage des salaires... : plus de 10 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté ! Parmi les salariés, **60% des « Smicards » sont des femmes ; 63% des fonctionnaires qui ont perdu plus de 32% de pouvoir d'achat depuis 2000 avec le gel du point d'indice, sont des femmes !**

De même, la destruction des services publics notamment de l'éducation et de la santé **ont des conséquences scandaleuses pour les femmes qui sont en première ligne quand il s'agit par exemple de maternités ou de gynécologie.** Rappelons simplement qu'en 25 ans, le nombre de maternités en France est passé d'environ 700 à 460. **40% des maternités françaises ont fermé depuis l'an 2000 !**

N'oublions pas que les femmes et les enfants meurent par dizaines de milliers sous les bombes à Gaza, avec la complicité du gouvernement français, que les fils et filles des mères Ukrainiennes et Russes sont envoyés à l'abattoir où Emmanuel MACRON menace d'envoyer également les enfants des mères françaises...

Défendre la cause des femmes, c'est répondre à notre exigence de cessez-le-feu immédiat et définitif à Gaza comme partout dans le monde, stopper immédiatement la transformation de notre industrie en industrie de guerre, stopper les livraisons d'armes.

Défendre la cause des femmes, c'est aider à bloquer Macron et ses gouvernements, à bloquer la loi de financement de la sécurité sociale 2026 qui empêche le bon fonctionnement des hôpitaux et casse la Sécurité sociale, aider à bloquer le budget 2026 qui détruit les services publics...

Défendre les droits des femmes, c'est continuer le renforcement du syndicalisme FO, libre et indépendant, réunir les sections syndicales, les salariés, lister les revendications et discuter des moyens efficaces pour les faire aboutir, sans division de la classe ouvrière !

Défendre les droits des femmes. c'est tous les jours et tous ensemble avec FO.

EN DIRECT DES SYNDICATS

Assemblée générale des PCET

Défense des agents territoriaux, des services publics et des droits des travailleurs



À l'occasion de leur assemblée générale, 24 militants du syndicat des PCET ont dressé le bilan des mobilisations de l'année écoulée et réaffirmé leurs priorités : la défense des agents territoriaux, l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires.



Leurs actions s'inscrivent pleinement dans la dynamique interprofessionnelle, qui constitue un pilier fondamental de notre action syndicale.

Dans un contexte international marqué par les conflits et les tensions, les militants ont rappelé leur attachement à la paix entre les peuples. Ils dénoncent la logique de réarmement et l'augmentation massive des budgets militaires alors que les besoins sociaux restent immenses.

Dans ce contexte de guerre, de réarmement massif et d'austérité imposée aux services publics, le meeting international du 5 octobre 2025 à Paris a rassemblé 4 000 personnes autour d'un mot d'ordre clair :

« Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre ! »

Les participants ont exigé l'arrêt des livraisons d'armes, un cessez-le-feu immédiat et la réaffectation des budgets militaires vers les services publics. À l'appel de John Rees (Stop the War) pour une seconde conférence internationale pour la paix le 20 juin 2026 à Londres, le syndicat des PCET a adopté une motion et participera à cette initiative, ainsi qu'au meeting du 1er avril à Nantes.

En France, les politiques d'austérité continuent de peser lourdement sur les services publics. Les réductions budgétaires annoncées pour les collectivités locales, les hôpitaux et l'éducation risquent d'aggraver encore la dégradation des conditions de travail des agents et la qualité du service rendu à la population.

Les représentants des PCET dénoncent également les nouvelles attaques contre les droits des agents publics, notamment la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie et les projets de réduction des autorisations spéciales d'absence pour des événements familiaux majeurs.

Lors de cette assemblée générale, les militants ont rappelé leurs revendications principales :

- une revalorisation significative du point d'indice afin de compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis plus de vingt ans ;
- l'arrêt des suppressions de postes et le recrutement massif d'agents territoriaux ;
- l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance

de la pénibilité ;

- l'abrogation de la réforme des retraites ;
- l'arrêt des privatisations et externalisations des services publics.

Les mobilisations récentes, notamment dans la petite enfance, ont montré que la mobilisation collective permet d'obtenir des avancées concrètes pour les agents.

Les PCET saluent également l'engagement des agents territoriaux lors des récentes inondations, qui ont assuré la continuité du service public dans des conditions difficiles. Le syndicat demande la reconnaissance concrète de cet engagement, notamment par l'attribution d'une prime exceptionnelle.

À l'approche des élections professionnelles du 10 décembre 2026, les PCET appellent les agents territoriaux à se mobiliser et à renforcer l'organisation syndicale afin de défendre leurs droits et leurs conditions de travail.

« Rien ne sera donné : tout se gagne par le rapport de force. Les agents territoriaux sont indispensables au fonctionnement des collectivités et à la vie quotidienne des citoyens. »

Le syndicat réaffirme sa détermination à poursuivre les mobilisations pour défendre les salaires, la dignité des agents et l'avenir des services publics.

Pain – Paix – Liberté

Nicolas Plard



SOUTIEN AU PEUPLE IRANIEN !

Les frappes massives des gouvernements TRUMP et NETANYAHOU sur l'IRAN marquent une escalade sans précédent vers la marche à l'abîme.

Les pertes civiles iraniennes se comptent déjà par centaines. Plus de 100 morts dans une école de filles, un hôpital ciblé : les méthodes meurtrières expérimentées à GAZA sont banalisées.

Les bombardements massifs en IRAN n'ont rien à voir avec la volonté de libérer un peuple qui manifestait justement massivement ces derniers mois pour s'émanciper.

Cette attaque a tout à voir avec les intérêts économiques de l'impérialisme américain dans la région, notamment pétroliers.

L'UD FO 49 apporte son soutien au peuple Iranien, comme elle l'a fait pour le peuple Vénézuélien. Elle apporte son soutien au peuple Libanais également bombardé.

Notre Union Départementale rappelle son attachement au droit à l'auto-détermination des peuples et à la devise PAIN - PAIX - LIBERTÉ.

L'UD se félicite de l'éruption de manifestations massives et spontanées pour le cessez-le-feu, notamment aux Etats-Unis. Le traitement de l'information par les médias et le positionnement va-t'en guerre du gouvernement MACRON ne peut qu'inquiéter les travailleurs français.

Tout indique que l'heure est à la coopération des travailleurs et de leurs organisations syndicales pour stopper l'embrasement, comme le demande l'appel urgent du Syndicat Libanais FENASOL. **La guerre n'est pas inéluctable.**

Pour sa part, l'UD FO du Maine-et-Loire mettra à disposition des adhérents un car de 90 places pour se rendre au meeting « Stop the War » qui aura lieu à Nantes le mercredi 1^{er} avril 2026, préparant le meeting international de Londres du 20 juin 2026.

Angers, le 03 mars 2026

Annexes :

- *Appel du syndicat Libanais FENASOL.*
- *Affiche Meeting du 1^{er} avril 2026 à Nantes*

ACTUALITÉS



COMMUNIQUÉ

POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

*Quand ils sont venus chercher les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste.
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.
Quand ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.
Puis, ils sont venus me chercher. Et il ne restait personne pour protester.*
Martin Niemöller

Notre syndicalisme ne peut être indifférent aux faits choquants qui s'accumulent **avec la complaisance du gouvernement** depuis les événements tragiques de Lyon.

Des locaux ciblés, dont des locaux syndicaux, ont notamment été vandalisés une même nuit, le week-end du 14 février, partout en France sans condamnation franche de ces attaques.

Au contraire, une circulaire des Ministres Nuñez et Baptiste parue le 16 février 2026 visant à restreindre la liberté de réunion et d'expression dans les Universités, de fait, les légitime !

L'UD FO 49 soutient les organisations de la jeunesse FSE, UNEF et Union étudiante qui indiquent « Nous protégerons nos libertés syndicales et politiques ! »

En effet, dans une démocratie, syndicats, associations, organisations politiques ne peuvent subir impunément des attaques physiques et matérielles visant à les intimider ou les faire taire : la règle, c'est que chacun puisse s'exprimer et s'organiser librement, y compris quand il ou elle s'oppose à la politique menée !



Comment comprendre dans ce cas, que le samedi 21 février, les mêmes qui ont vandalisé la semaine précédente, ont manifesté sans aucun obstacle à Lyon « *en hommage à un militant d'extrême-droite* » avec « *des saluts nazis ainsi que des insultes racistes et homophobes* » (*Libération*) et « *des symboles suprémacistes et néonazis tagués sur la façade d'une école* » (*le Progrès*) ?

FO a toujours combattu la division de la classe ouvrière pour quelque prétexte que ce soit (sexe, racisme, ...) car c'est la classe ouvrière unie qui peut faire reculer la politique de destruction de ses conquêtes sociales et obtenir des avancées. Le gouvernement qui a fait gazer nos manifestations ces dernières années le sait bien !

C'est pourquoi, l'UD FO 49 alerte : l'instrumentalisation politique en cours prépare des attaques brutales contre le mouvement ouvrier et l'ensemble des organisations qui s'opposent à la politique qui est menée.

Par ailleurs, l'UD rappelle que le syndicalisme ne peut exister en dehors d'un régime démocratique.

C'est pourquoi, l'Union Départementale FO du Maine-et-Loire considère que la situation est d'une extrême gravité. Elle apporte son soutien aux organisations menacées, et défendra dans l'unité la plus large les libertés démocratiques.

A Angers le 02 mars 2026

La grève générale du 12 février 1934

Face à une tentative de coup d'État fasciste en France, la classe ouvrière a fait front très rapidement, prémices d'une réunification syndicale qui allait permettre la victoire du Front populaire deux ans plus tard.

Début 1934 le contexte politique est particulièrement tendu, tant en France qu'en Europe. La crise de 1929 a laissé des traces. Les dictatures se sont installées en Italie, au Portugal et en Allemagne. En URSS, Staline, désormais maître du Kremlin, a organisé la famine ukrainienne, faisant deux à trois millions de morts.

En France la IIIe République est secouée par l'affaire Stavisky. Il s'agit d'une escroquerie de 200 millions de francs montée avec le Crédit municipal de Bayonne. Des politiciens locaux et nationaux sont impliqués. La police découvre le pot aux roses en décembre 1933. L'escroc est un certain Serge Alexandre Stavisky (1886-1934), juif ukrainien. Bref, du pain béni pour l'extrême droite française antisémite et antirépublicaine. Dans des circonstances fort étranges, l'homme sera déclaré suicidé à Chamonix le 8 janvier 1934. Les doutes planent sur un acte délibéré.

À l'époque les différents partis d'extrême droite peuvent compter sur 200.000 militants. Il y a l'Action Française de Charles Maurras (1868-1952) et les Camelots du roi, deux groupes royalistes vomissant 1789. Il y a aussi les Jeunesses patriotes (proto-fasciste) et les Croix de feu du Colonel de la Rocque (1885-1946), issus des anciens combattants de 14-18, patriotes-réactionnaires. La plupart de ces hommes formeront l'ossature du régime de Vichy et de sa milice.

Le 6 février 1934, les Ligues appellent à manifester devant la

Chambre des représentants (le parlement) avec l'idée d'y entrer. Ils sont plus de 30.000 à crier « à bas les voleurs », « mort à la gueuse » (la République), « dehors les métèques ». Ils sont armés de revolvers, mais aussi de cannes avec des lames de rasoirs pour couper les pattes des chevaux des gendarmes, ainsi que des billes de plomb. Le soir même, le PCF, via l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) appelle à la contre-manifestation avec comme slogan : « aux usines, aux chantiers, aux gares, manifestez contre les bandes fascistes ». Bilan : 15 morts dont un policier et 655 blessés.

La contre-offensive ouvrière

Le radical Daladier, président du conseil (ce qui équivaldrait aujourd'hui au poste de Premier ministre) depuis le 30 janvier, démissionne le lendemain. Léon Blum, dirigeant de la SFIO, parle de « manifestation fasciste et royaliste » et dira : « La République n'est pas une prostituée qu'on ramasse dans le caniveau ».

Le 9 février, le PCF et la CGT-U appellent à manifester, mais sans unité d'action. En effet, depuis plusieurs années, sur ordre de Moscou, les PC appliquent la politique de « classe contre classe », attaquant autant les socialistes que la droite. Cette stratégie a grandement facilité l'arrivée d'Hitler au pouvoir ! Mais en province plusieurs manifestations sont unitaires.

Quant à la CGT, elle appelle à la grève générale le 12 février. Elle sera suivie par 4 millions de grévistes. Du jamais vu en France. À Paris, deux manifestations sont organisées, l'une par le PC/CGT-U et l'autre par la CGT et la SFIO. Elles doivent converger place de la Nation et sur le cours de Vincennes. Là les militants se re-

joignent aux cris d'« Unité, unité » et fusionnent. En effet, la scission n'a qu'une dizaine d'années (1920-1921) et à la base, les militants sont parfois restés proches.

En tête de manif à Paris une grande banderole : « Nous faisons serment solennel de rester unis pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses. Pour défendre et développer les libertés démocratiques et pour assurer la paix humaine ». Ce jour-là dans toute la France, ils seront plus d'un million à battre le pavé.

À Moscou, virage à 180°. Staline abandonne sa doctrine de « classe contre classe » pour appeler à la création de Fronts populaires réunissant communistes, socialistes, radicaux et autres centristes de gauche. Trois pays vont mettre en place ces Fronts populaires (France, Espagne, Grèce), dont deux arriveront au pouvoir aux élections de 1936.

Au niveau syndical, la réunification est décidée en septembre 1935 et officialisée au congrès de Toulouse en mars 1936. Les Confédérés disposent d'une majorité des deux-tiers, Jouhaux reste Secrétaire général, avec quatre adjoints (les 4B : Belin, Bothereau, Bouyer, Buisson), face à deux Unitaires (Frachon, Racamond).

Trois mois plus tard, le Front populaire gagne les élections. La grève générale du 12 février 1934 aura donc été décisive dans le mouvement de mai-juin 1936.

Christophe Chiclet

Journaliste à L'inFO militante

MEETING INTERNATIONAL



**CONTRE
LA GUERRE**



JOHN REES

GRANDE-BRETAGNE
COFONDATEUR DE STOP THE WAR



ALEX GORDON

GRANDE-BRETAGNE
EX-PRESIDENT DU SYNDICAT DES CHEMINOTS

AVEC DES MILITANTS FRANÇAIS NOTAMMENT SYNDICALISTES

NANTES

Salle festive Nantes Nord - 73 av. du Bout des Landes

MERCREDI 1^{ER} AVRIL - 19H15

PLUS D'INFOS SUR WWW.CONTRELAGUERRE.FR